

**DEMANDE D'AUTORISATION
D'OUVERTURE DE DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE
A L'OCCASION D'UNE MANIFESTATION
DANS UN LIEU OU ETABLISSEMENT D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
(enceinte sportive)
OU AUTRE LIEU PROTÉGÉ
(Écoles, maisons de retraites...)**

Je soussigné (Nom prénom)

Agissant en qualité de

de l'association :

Ayant son siège social à

Affiliée sous le N° :
(Fédération pour club sportif)

N° DDJS :
(N° d'agrément)

Dépose une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire (2^{ème} catégorie),

pour la manifestation
..... (Préciser le but, le thème),
.....

organisée : le (date, jours)

à (préciser le lieu)

de heures à heures (préciser l'horaire ouverture et fermeture demandé).

J'atteste avoir eu connaissance que conformément au terme de l'article 18 de la loi N° 2000-1352 du 30 décembre 2000 je ne délivrerai que des boissons des deux premiers groupes de la classification contenue dans l'article L 3321-1 du code de la santé publique.

L'ASSOCIATION N'A PAS ATTEINT LA LIMITE DE CINQ AUTORISATIONS ANNUELLES.

Nueil-Les-Aubiers, le

Signature

(+ cachet et faire suivre la signature des nom et prénom en majuscule d'imprimerie)